

Le pape en Afrique



© imeida/cath.ch

Le pape François effectuera son 40^e déplacement à l'étranger du 31 janvier au 5 février en République démocratique du Congo (RDC), puis à Juba, capitale du Soudan du Sud, à l'invitation des chefs d'Etat et des conférences épiscopales des

deux pays. Il rencontrera à Kinshasa (17 millions d'habitants) le président congolais Félix Tshisekedi. Et à la nonciature des victimes de violences dans l'est du pays, au Nord-Kivu. Il retrouvera des jeunes et des catéchistes au stade des Martyrs. Puis des prêtres, des diacres, des personnes consacrées et des séminaristes pour une prière à la cathédrale Notre-Dame du Congo avant de s'entretenir en privé avec les jésuites du pays et les évêques.

Un pèlerinage œcuménique

Vendredi 3 février, François sera à Juba pour un «pèlerinage œcuménique de paix», selon le Vatican, qu'il effectuera en compagnie de l'archevêque de Canterbury, Justin Welby, et du responsable de l'assemblée générale de l'Eglise d'Ecosse, Iain Greenshields. Dans le plus jeune Etat du monde – 11 millions d'habitants –, le pape rencontrera le président Salva Kiir et les autorités civiles et diplomatiques avant de retrouver prêtres, diacres, personnes consacrées et séminaristes.

Il devrait prendre la parole devant des déplacés internes – ils sont des centaines de milliers dans le pays. Puis il participera à une prière œcuménique au mausolée de John Garang, où repose cette figure de la guerre d'indépendance sud-soudanaise morte dans un accident en 2005. | GdSC/cath.ch

Renvoyé de l'état clérical

Le Dicastère pour la Doctrine de la Foi a renvoyé de l'état clérical Benoît-Emmanuel Peltreau-Villeneuve. Ce Frère de Saint-Jean auteur d'abus sexuels avait été prier à Genève pendant douze ans entre 1988 et 2008. Il a fait l'objet de plusieurs signalements pour graves agressions sexuelles dans le cadre de son ministère et de l'accompagnement spirituel de sœurs et de femmes majeures. Cette décision attendue conclut des années de procédures douloureuses pour les personnes concernées. L'homme, exclaustré depuis 2013, ne peut plus confesser ni faire de l'accompagnement spirituel. Les frères de Saint-Jean demandent «humblement pardon pour les réactions blessantes, inadéquates ou trop lentes de membres» de la congrégation. | cath.ch

UNE QUESTION À LA FOI

La chronique
de l'abbé Lafargue



? Vous reprendrez bien une crêpe?

L'odeur des crêpes, au début du mois de février, est une forme de madeleine de Proust pour moi. Dans ma famille, février est la période des anniversaires – l'un de mes frères, mon papa et moi-même étant nés dans les dix premiers jours du mois. Et ma maman faisait inmanquablement des crêpes, comme tant de monde, à cette période, les lançant d'un geste sûr pour les retourner dans la poêle.

Ce n'est que bien plus tard que j'ai découvert la fête de la Chandeleur, le 2 février. Pour nous chrétiens, elle marque la fête de la vie consacrée et la présentation de Jésus au Temple, 40 jours après sa naissance, sa reconnaissance comme lumière du monde par le vieux Syméon ce jour-là. C'est en l'honneur de Jésus-Lumière que sont bénies, traditionnellement, toutes les bougies que les fidèles apportent à la messe ce jour-là.

Mais alors pourquoi des crêpes?

Il existe un lien, semble-t-il, entre la lumière fêtée ce jour-là et cette délicieuse pâtisserie, car la forme ronde des crêpes évoque le soleil, donc la lumière. Dans le Pays basque de mes ancêtres, on raconte même que les paysans devaient faire se retourner la première crêpe de la fournée, la projetant en l'air en tenant la poêle de la main droite tout en ayant une pièce de monnaie dans la main gauche. Si la crêpe retombait parfaitement bien, c'était la promesse d'une année prospère.

Quoi qu'il en soit: bonne fête à tous nos consacrés! Vous reprendrez bien une crêpe? |